



Infos administratives

Éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité



Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS)

Les programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) ont été publiés ce jeudi 6 février au [Bulletin officiel](#), pour une entrée en vigueur à la rentrée 2025. Ils sont [téléchargeables pour chaque niveau, de la maternelle au lycée et au CAP](#).

L'éducation à la sexualité vise en premier lieu le développement de comportements responsables et respectueux de soi et des autres. En cela, elle s'inscrit pleinement dans les missions de l'École, qui joue un rôle essentiel dans la construction individuelle et sociale des enfants et des adolescents, en tant que futurs citoyens.

L'éducation à la sexualité prend la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire ; puis d'une éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée.

Un programme national structuré en deux étapes différenciées et complémentaires encadre désormais ces enseignements :

- Dans le premier degré, les apprentissages portent sur la découverte des émotions, la connaissance de soi et de son corps, le respect de soi et des autres ; ils contribuent à la prévention des violences.
- Dans le second degré, les apprentissages abordent des notions d'anatomie, la reproduction, la prévention des risques, le consentement ; ils participent à la protection contre le harcèlement, notamment en ligne, et les violences sexistes et sexuelles.

Les modalités de mise en œuvre de cette éducation par le personnel de l'Éducation nationale sont définies par la [circulaire du 4 février 2025](#). L'organisation des trois séances obligatoires ainsi que les principes éthiques et pédagogiques qui la guident y sont précisés. Une [FAQ](#) permet de répondre aux interrogations des professeurs et à celles des parents.

Des livrets par niveau sont également en cours d'élaboration pour la mise en œuvre des trois séances. [Retrouvez toutes les ressources pédagogiques sur le site Éduscol](#).

Égalité filles-garçons

Retrouvez les ressources utiles pour [la labellisation "Egalité filles-garçons"](#). Afin de mieux comprendre le processus de



labellisation et d'obtenir des réponses à vos questions deux webinaires sont proposés aux IEN, CPC, directeurs et directrices souhaitant s'engager dans cette démarche mardi 11/02 de 11h à 12h et vendredi 14/02 de 12h30 à 13h30. [Lien de connexion aux webinaires](#).

Infos pédagogiques



[D'une rive à l'autre](#), nouvelle idée pour vos **30' d'APQ**, proposée par le groupe départemental EPS et l'USEP. À vous de jouer !



[Les rencontres nordiques USEP "Le trappeur"](#) auront lieu à la Féclaz, Bessans et aux Saisies les 11, 13 et 14 mars. Il est encore possible de vous inscrire pour ces rencontres venant finaliser un cycle d'apprentissage.



21mars 2025 - L'USEP organise la [départementale ski alpin](#) à Courchevel : Slalom géant en patrouille, saut, atelier sécurité, démonstration de recherche de victime en avalanche, atelier chef d'orchestre, réception à la patinoire et découverte des œuvres de Léo Caillard. Inscriptions possibles jusqu'au 22/02.



17 au 28 mars 2025 : [Printemps de la maternelle](#). "Présenter le travail de nos élèves, montrer qu'à l'école maternelle on apprend et comment...". Vous pouvez restituer vos actions qui seront mises en valeur lors du Salon de la Maternelle qui se tiendra en Haute-Savoie à Seynod le 26 mars 2025.

défi des écoliers écrivains

["Défi des écoliers écrivains" N°1 pour le CYCLE 3](#) : Le Carré Lescurien, ou comment jouer avec les mots de l'hiver ?

A partir de 4 mots imposés, l'objectif de ce défi est d'écrire un texte poétique (d'au moins 4 vers) en utilisant obligatoirement les 4 termes et en choisissant un effet parmi ceux proposés. Progression, modalités, critères, ressources et guide enseignant proposés par le groupe des formateurs français 73.

[Défi scientifique, technologique et artistique](#) : vous avez encore jusqu'au 21/02 pour inscrire votre classe au défi qui va permettre aux élèves de peindre avec la nature. Les 50 premières classes inscrites sur le département obtiendront un pilon, un mortier et une éprouvette pour se lancer dans le défi.

